

FICHE PAYS CAMEROUN

1. Données générales

Nom officiel : République du Cameroun

Nature du régime : République

Chef de l'État : M. Paul Biya

2. Année d'adhésion au SWEDD

2020

3. Montant du financement

SWEDD 2 : 75 million de dollars

4. Données géographiques

Superficie : 475 442 km²

Capitale : Yaoundé

Villes principales : Douala, Yaoundé, Bafoussam, Garoua, Maroua

Langue officielle : Français, Anglais

Monnaie : Franc CFA

Fête nationale : 20 mai

5. Données démographiques

Population	27 800 000
Age médian	18,7
Densité	57
Taux d'alphabétisation	70,0 %
Part des femmes	50,6 %
Taux de fécondité	4,8
Population de moins de 15 ans (2022)	42 %
Prévalence de la malnutrition : retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	5 %
Besoins non satisfaits en contraceptions	17,7 %
Taux d'utilisation des contraceptifs modernes en 2018 chez les femmes en union	15 %

6. Présentation du pays

Le Cameroun est loin d'exploiter son potentiel humain, une ressource pourtant clé pour sa croissance économique. Le pays se situe à la 132^{ème} place sur l'Indice de Capital Humain (ICH) sur 157 pays. Le score d'ICH du pays est de 0.39, ce qui veut dire qu'un enfant qui naît aujourd'hui au Cameroun possédera à l'âge adulte un niveau de productivité de 39 % par rapport à celui qu'il aurait pu atteindre grâce à une éducation complète de qualité et une bonne santé. De plus, on estime que le produit intérieur brut par travailleur au camerounais serait 2,6 fois plus élevé si toute la population bénéficiait des mêmes conditions.

Le Cameroun, dans sa vision de développement à l'horizon 2035, et conformément aux objectifs de la SND30 (Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030) vise l'amélioration de son capital humain par une politique volontariste de création d'emplois décents, l'augmentation de

l'espérance de vie moyenne par l'amélioration des conditions de vie, l'amélioration de l'offre et de la qualité des services sociaux, la maîtrise de la croissance démographique en tenant compte des exigences de la croissance économique, en réduisant l'écart de richesse et en renforçant la solidarité nationale et la protection sociale des groupes vulnérables. Dans cette perspective, limiter la croissance démographique et renforcer l'autonomisation sociale et économique des femmes sont des facteurs clés de succès. La mise en œuvre du SWEDD sert d'outil parmi tant d'autres pour opérationnaliser cette vision.

7. Progrès et réalisations du projet SWEDD

Composante 1 : Améliorer la demande régionale pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile et renforcer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes

- ✓ **155 000** adolescentes ont bénéficié d'au moins une intervention relative à la scolarisation (services de transport, hébergement, nourriture, fournitures scolaires, cours supplémentaires).
- ✓ **40 000** adolescentes, de jeunes filles et de femmes ont bénéficié d'au moins une intervention de support économique (formation professionnelle, crédit, subvention d'actif productif).

Composante 2 : Renforcer les capacités régionales pour la mise à disposition des produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle et de personnel sanitaire

- ✓ **144 000** nouvelles utilisatrices d'une méthode de contraception moderne.
- ✓ **90** sages-femmes dans les zones d'intervention du projet ont complété leur formation de base par des sessions de formation continue de courte durée dans le cadre de l'assurance qualité des services de santé de la reproduction (SONU, PF y compris PF du post-partum et genre).

Composante 3 : Favoriser l'engagement politique et renforcer la capacité d'élaboration des politiques et de mise en œuvre du projet

- ✓ Adoption prévue en 2024 du principe de budgétisation sensible au dividende démographique
- ✓ 3 cadres juridiques nationaux et régionaux en faveur de la scolarisation et du maintien des filles à l'école, de la santé reproductive des adolescents, et de l'abandon des violences basées sur le genre (VBG) et des pratiques néfastes d'ici fin 2024.
- ✓ Mise en place en 2024 d'un observatoire de dividende démographique fonctionnel
- ✓ 10 publications nationale et régionale portant sur la transition démographique, les questions de population et le dividende démographique programmées en 2024.
- ✓ **1500** leaders communautaires et religieux à engager activement pour promouvoir la scolarisation et le maintien des filles à l'école, la santé reproductive des adolescents, et l'abandon des VBG et des pratiques néfastes d'ici fin 2024.
- ✓ **100 %** de plaintes enregistrées sont effectivement traitées en 2024.